



Ce point d'actualité comporte d'informations importantes pour 2012. En vertu de la loi, certains chiffres changent automatiquement chaque année pour que le programme soit indexé par rapport aux niveaux des prix et salaires. Pour 2012, la loi a étendu la réduction de 2 % de la part de l'employée sur le registre du personnel de la Sécurité Sociale. Les employeurs continuent à payer la même taux des impôts qu'auparavant.

Informations relatives aux personnes exerçant une activité professionnelle

Cotisations de Sécurité Sociale et Medicare		
<i>Cotisations de Sécurité Sociale</i>	2011	2012
Employé	4,2 % sur les bénéfices jusqu'à 106 800 USD	4,2% sur les bénéfices jusqu'à 110 000 USD
Employeur	6,2 % sur les bénéfices jusqu'à 106 800 USD	6,2% sur les bénéfices jusqu'à 110 000 USD
Travailleur indépendant <small>*Peut être compensé par des provisions fiscales</small>	10,4 %* sur les bénéfices jusqu'à 106 800 USD	10,4%* sur les bénéfices jusqu'à 110 000 USD
<i>Cotisations Medicare</i>	2011	2012
Employé/employeur (chacun)	1,45 % sur tous les bénéfices	1,45 % sur tous les bénéfices
Travailleur indépendant <small>*Peut être compensé par des provisions fiscales</small>	2,9 %* sur tous les bénéfices	2,9 %* sur tous les bénéfices
Crédits de travail—lorsque vous travaillez, vous cumulez des crédits ouvrant droit aux prestations de la Sécurité Sociale. Pour avoir droit aux prestations de la Sécurité Sociale, vous devez avoir cumulé un certain nombre de crédits. Ce nombre est en fonction à la fois de votre âge et du type de prestation que vous demandez. Chaque année, vous pouvez cumuler un maximum de quatre crédits. La plupart des ayants droit doivent cumuler 40 crédits pour avoir droit à des prestations de retraite.		
	2011	2012
	Un crédit = 1 120 USD	Un crédit = 1 130 USD

Informations relatives aux personnes bénéficiant de prestations de Sécurité Sociale

Plafonds de revenu		
En vertu du droit fédéral, les personnes bénéficiant de prestations de Sécurité Sociale n'ayant pas atteint l'âge de la retraite à taux plein sont en droit de bénéficier de la totalité des prestations dans la mesure où leurs revenus sont inférieurs aux plafonds ci-après. Pour les personnes nées en 1943-1954, l'âge de la retraite à taux plein est fixé à 66 ans. L'âge de la retraite augmentera progressivement chaque année jusqu'à s'établir à 67 ans pour les personnes nées en 1960 et après.		
	2011	2012
À compter de l'âge de la retraite à taux plein	Pas de plafond de revenu	Pas de plafond de revenu
Personnes n'ayant pas atteint l'âge de la retraite à taux plein	14 160 USD pour chaque tranche de 2 USD au-delà du plafond, vos prestations sont réduites de 1 USD.	14 640 USD pour chaque tranche de 2 USD au-delà du plafond, vos prestations sont réduites de 1 USD.
Au cours de l'année durant laquelle vous parvenez à l'âge de la retraite à taux plein	37 680 USD pour chaque tranche de 3 USD au-delà du plafond, vos prestations sont réduites de 1 USD, et ce jusqu'à ce que vous parveniez à l'âge de la retraite à taux plein	38 880 USD pour chaque tranche de 3 USD au-delà du plafond, vos prestations sont réduites de 1 USD, et ce jusqu'à ce que vous parveniez à l'âge de la retraite à taux plein
Plafonds de revenus applicables aux bénéficiaires de prestations invalidité : si vous travaillez et bénéficiez de prestations invalidité, vous devez déclarer vos revenus à la Sécurité Sociale, aussi faibles soient-ils. Durant une période d'essai d'une durée maximale de neuf mois (pas nécessairement consécutifs), vous n'êtes pas soumis(e) à un plafond de revenu et continuez à percevoir la totalité de vos prestations. Au terme de cette période d'essai de neuf mois, nous déterminerons si vous êtes toujours en droit de bénéficier des prestations invalidité. Il est possible que vous puissiez bénéficier d'autres aides à la réinsertion pour vous aider lors de votre retour à la vie professionnelle.		
Activité rémunérée significative (non malvoyant[e])	1 000 USD par mois	1 010 USD par mois
Activité rémunérée significative (malvoyant[e])	1 640 USD par mois	1 690 USD par mois
Mois de période d'essai	720 USD par mois	720 USD par mois

Informations relatives aux personnes bénéficiant d'allocation SSI

Prestation SSI fédérale mensuelle (maximum)		
	2011	2012
Personne seule	674 USD	698 USD
Couple	1 011 USD	1 048 USD
Plafonds de revenu mensuels		
Personne dont le revenu est uniquement constitué de revenus salariaux	1 433 USD	1 481 USD
Personne dont le revenu ne constitue pas de revenus salariaux	694 USD	718 USD
Couple dont le revenu est uniquement constitué de revenus salariaux	2 107 USD	2 181 USD
Couple dont le revenu ne constitue pas de revenus salariaux	1 031 USD	1 068 USD
<p><i>NOTE : si vous disposez d'un revenu, vos prestations mensuelles seront, de manière générale, inférieures au montant maximum des prestations SSI fédérales. Attention, vous devez déclarer la totalité de vos revenus à la Sécurité Sociale. Certains états complètent les prestations fédérales au titre du SSI. Si vous habitez dans l'un de ces états, il est possible que vous remplissiez les conditions requises pour bénéficier d'un complément. Même si votre revenu est supérieur aux plafonds fixés, il est possible que vous remplissiez cependant les conditions requises.</i></p>		

Informations relatives aux personnes bénéficiant de Medicare

La plupart des coûts Medicare ont été relevés cette année pour tenir compte de la hausse des coûts médicaux		
	2011	2012
Assurance hospitalisation (partie A)		
Pour les 60 premiers jours d'hospitalisation, le patient paie	1 132 USD	1 156 USD
Du 61 ^{ème} au 90 ^{ème} jour d'hospitalisation, le patient paie	283 USD par jour	289 USD par jour
Au-delà de 90 jours d'hospitalisation, le patient paie (jusqu'à 60 jours supplémentaires)	566 USD par jour	578 USD par jour
Pour les 20 premiers jours dans un centre de soins infirmiers qualifiés, le patient paie	0 USD	0 USD
Du 21 ^{ème} au 100 ^{ème} jour dans un centre de soins infirmiers qualifiés, le patient paie	141,50 USD par jour	144,50 USD par jour
<p>Achat de prime Partie A : le montant de la prime acquittée par vous pour l'achat de la Partie A de Medicare est en fonction du nombre de crédits de Sécurité Sociale cumulés par vous. Si vous avez :</p>		
40 crédits	0 USD	0 USD
de 30 à 39 crédits	248 USD par mois	248 USD par mois
moins de 30 crédits	450 USD par mois	451 USD par mois
Assurance médicale (Partie B)		
Prime	115,40 USD par mois	99,90 USD par mois**
Franchise	162 USD par an	140 USD par an
	Une fois le montant de la franchise acquitté par le patient, la Partie B couvre 80 pour cent des services couverts.	
<p><i>NOTE : si vous bénéficiez d'une couverture Medicare et si votre revenu est faible, il est possible que l'état dans lequel vous habitez décide de prendre en charge vos primes Medicare, ainsi que, dans certains cas, vos franchises et autres débours à caractère médical. Pour plus d'informations, veuillez contacter votre service local d'aide médicale (Medicaid), les Services Sociaux ou le bureau d'aide sociale.</i></p>		
<p><i>**La montant de la prime mensuelle est \$ 99,90. Certains avec des revenus plus élevés payent des primes plus élevées.</i></p>		